

Formation professionnelle agricole dans le Pool

Professionalisation et Structuration des Filières Agricoles dans le Pool (PROFAP)

L'Ircod appuie depuis 2010 la **relance de l'agriculture dans le Département du Pool au Congo**, dans le cadre de la **coopération décentralisée** entre le Conseil départemental du Pool (CDP) et la Ville de Ribeauvillé.

Ce programme s'inscrit dans un contexte de relance et de reconstruction post-conflit, le Pool, principale zone agricole du Congo et grenier historique de la capitale Brazzaville, ayant été fortement impacté par les événements socio-politiques de la fin des années 1990.

Une première action (2010 – 2012) a permis d'amorcer une démarche d'identification et de soutien aux forces vives agricoles dans 3 districts.

Le **PROFAP** (2013 – 2017), cofinancé par l'Union européenne, intervient dans 6 districts et vise à relancer l'économie locale via la professionnalisation et la structuration des filières bovine, avicole et maïs, tout en soutenant le Conseil départemental du Pool dans l'animation de la concertation locale et la réflexion stratégique territoriale.

Le projet inclut une **démarche de capitalisation** qui vise à partager, à travers des fiches d'expérience, les enseignements du projet en matière de développement économique local avec un focus sur la structuration des filières, le rôle des fermes pilotes, la formation et l'organisation des professionnels agricoles et le rôle de la collectivité dans le développement agricole et économique local.



La présente fiche vise à capitaliser l'expérience acquise par les partenaires sur le volet formation du PROFAP. Les formations initiées par le projet ont pour objectif la professionnalisation des agriculteurs et éleveurs du Pool par le renforcement de leurs connaissances théoriques et leurs capacités techniques. Il s'agit de formations courtes et répondant à des problématiques et des besoins spécifiques. Afin d'assurer la continuité et la pérennité de ces activités, l'Ircod appuie également la mise en place d'un centre de formation professionnelle agricole et d'animation rurale à Voka. Le volet formation constitue l'un des facteurs déterminants de la réussite du projet et de sa durabilité.

Etat des lieux de l'offre de formation agricole

L'agriculture au Congo a été sévèrement impactée par la **guerre civile** qui a frappé le pays dans les années 1990. Le département du Pool, qui était historiquement le grenier du pays, n'était plus en mesure de produire : **les fermes ont été démantelées, les cheptels décimés et les filières agricoles entièrement déstructurées**. Dans ce contexte, les savoir-faire agricoles qui existaient avant la guerre n'ont pas pu être transmis et se sont progressivement perdus.



Les bénéficiaires de formation à Kindamba se voient remettre leur certificat

Nombreux sont les agriculteurs et les éleveurs qui se heurtent aujourd'hui au manque de connaissances et compétences techniques qui les limitent dans leurs activités, alors que la **professionnalisation** des acteurs agricoles va pourtant de pair avec **la relance et à la structuration des filières agricoles**. A ce problème s'ajoute celui du **renouvellement des générations**, les jeunes étant peu attirés par les métiers de la terre.

Les besoins en terme de formation se situent donc à deux niveaux : il faut **professionnaliser les personnes déjà en activité** en renforçant leurs compétences techniques (formation continue), tout en formant les jeunes afin qu'ils se lancent à leur tour dans l'élevage ou l'agriculture (formation initiale).

L'**offre de formation initiale** est déjà relativement importante dans le Pool : le lycée agricole de Boko, les centres de formation de Loukoko et de Loukakou offrent des formations agricoles d'un niveau collège, lycée ou supérieur. Il existe un important choix de formation, allant de l'aviiculture à la plantation de palmiers à huile, de l'élevage de petits ruminants à la pisciculture.

La **demande prioritaire concerne principalement les adultes** qui souhaitent renforcer leurs compétences afin de surmonter les problèmes qu'ils rencontrent et d'améliorer la pratique de leurs activités agricoles.

Dans le cadre du PROFAP, plusieurs besoins ont été identifiés :

- Renforcement des connaissances sur les itinéraires de production : élevage de volailles et de bovin en métayage ;
- Production de maïs et/ou de protéagineux ;
- Gestion économique et commerciale de l'activité.



Formation pratique en aviculture : démonstration par le technicien de la ferme pilote

Formations initiées par le projet

Les fermes et leur rôle dans la formation agricole

L'appui à la mise en place des filières agricoles repose sur les fermes pilotes et sur une ferme d'Etat réparties dans les 6 districts d'intervention. Elles sont accompagnées tout au long du projet de manière à consolider leurs capacités de

rayonnement sur leur district, notamment par le biais des formations qu'elles organisent et accueillent sur leur exploitation. Pour les formations à la culture du maïs et en élevage avicole, les **fermes pilotes dispensent la partie pratique**, tandis que le Chef de secteur agricole (services déconcentrés du ministère de l'Agriculture) assure la partie théorique et le Chef de projet adjoint le module dédié à la gestion technico-économique. Pour les formations en élevage bovin, un partenariat a été mis en place avec le Service d'Action Rurale de la Ferme de Voka et le Centre d'Appui Technique de Mpassa (Ferme d'Etat).

Les fermes pilotes sont également **chargées du suivi technique des bénéficiaires agricole et avicole** et, de ce fait, elles détiennent ainsi un véritable **rôle d'animation paysanne**, pour lequel elles sont également formées et accompagnées par les techniciens Ircod. Pour cela, un **guide sur l'animation paysanne** a été rédigé, ajoutant une dimension pédagogique à leur savoir-faire technique.

Les techniciens de l'Ircod gèrent quant à eux le suivi et l'accompagnement des élevages bovins. Dans les deux cas, ceci contribue à **consolider et approfondir leurs apprentissages**, permet de **former les agriculteurs in situ** et à répondre à des besoins spécifiques. Les animateurs et les techniciens remplissent un **document de suivi** afin de collecter les données et garder une trace des échanges et des questions posées par les agriculteurs. Cela permet éventuellement d'ajuster ou de compléter le contenu des formations.

- **La combinaison de ces activités a pour objectif, via le partage d'expérience et l'accompagnement par les fermes, la professionnalisation progressive des agriculteurs et des éleveurs du territoire.**

Programme et élaboration des guides de formation

Les formations dispensées doivent **répondre aux besoins immédiats des bénéficiaires**, à des problématiques ciblées et évoluer en fonction du contexte et des enjeux du moment. C'est pourquoi les programmes et modules de formations définis par l'Ircod et ses partenaires techniques cherchent à intégrer l'ensemble des savoirs liés à une activité (mise en place d'une exploitation et de ses équipements, gestion de la production et de l'unité, pratiques commerciales et calculs du résultat...).

Les sessions de formation sur la production d'aliment de volaille ont, par exemple, été supprimées au profit de l'intégration d'un module spécifique dédié à la **fabrication artisanale d'aliment, réalisable directement par les éleveurs**, dans le programme de formation avicole. En contrepartie, le **nombre d'éleveurs formés a été rehaussés afin d'inciter un public plus large à s'investir dans l'activité d'élevage**, celle de fabricant d'aliment étant jugée techniquement et financièrement inaccessible pour une large majorité du public ciblé.



Apprentissage de la préparation d'aliment de volaille

Des **guides de formation et des fiches techniques** ont été préparés par l'Ircod, privilégiant une **approche pratique et illustrée afin d'être accessible à un large public, incluant des agriculteurs débutants**. Ces outils ont été utilisés pour l'animation des formations. Ils sont spécifiques aux différents volets du projet et **vulgarisent les compétences et les connaissances** que doivent acquérir les bénéficiaires. Ces guides sont mis à disposition des apprenants afin de leur permettre de garder en mémoire et sous la main les principales informations concernant leur activité.

→ **D'une manière générale, le contexte est favorable à l'utilisation des guides de formation : la majorité des bénéficiaires savent lire. Il est toutefois important de privilégier le visuel (schéma, illustration, frise chronologique...) et de cibler le contenu afin de rendre le document pratique et accessible à un public le plus large possible.**

Partenariats pour le renforcement des dispositifs de formation

Le PROFAP a noué des partenariats stratégiques pour consolider le programme de formation.

Fonds d'Appui à Coût Partagé (FACP)

En 2014, un partenariat a été établi, autour de l'axe formation, entre l'Ircod, le CDP et le FACP, dans le cadre du Programme d'Appui à la Diversification de l'Econome (PADE) financé la Banque mondiale et l'Etat congolais. L'apport du FACP permet essentiellement de **renforcer le volume des formations** proposées par le projet. Dans le cadre de ce partenariat, les **Fermes pilotes** ont été désignées maître d'œuvre pour l'organisation des sessions de formation dans leurs districts de référence. Elles sont accompagnées par l'Ircod tout au long de la préparation, de la planification et de la mise en œuvre des formations, et bénéficient ainsi d'un **renforcement de leurs capacités d'organisation, de gestion financière et de reporting**.

Un programme global de formation a été mené, comprenant un total de 16 sessions de formation sur la production de maïs, l'élevage avicole et la formation des animateurs paysans. Les formations relatives à l'élevage bovin se déroulent en dehors du cadre du PADE.

→ **Les fermes pilotes ont ainsi acquis une réelle compétence en matière de formation technique, ce qui a permis l'émergence d'une offre de formation dans les zones d'intervention.**

Service d'Action Rurale, Centre d'Appui Technique de Mpassa et Centre de métayage bovin

Historiquement, l'Ircod a démarré ses activités dans le « pays de Boko » (districts de Boko, Louingui et Loumo) avec l'appui du Service d'Action Rurale (SAR) de la Ferme de Voka qui disposait d'un **programme de métayage bovin et de compétences sur d'autres activités d'élevage** ou de production végétale.

Dans une logique de renforcement des acteurs publics locaux, l'Ircod organise depuis 2013 ses formations en élevage bovin en partenariat avec le Centre d'Appui Technique de Mpassa (CAT), situé à proximité de Mindouli. Il s'agit d'une ferme d'Etat, en charge du suivi génétique et de la reproduction du cheptel national.



Formation en élevage bovin des métayers et bouviers, au CAT de Mpassa

Aujourd'hui, le CAT est soutenu par le programme « **Crédit-bétail** » du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, piloté par le Centre de Métayage Bovin (CMB), un organisme étatique appuyant la relance de l'élevage bovin par des programmes de métayage. L'Ircod et le CMB ont conçu un programme conjoint de formation pour les éleveurs, pour les bouviers issus des parcs non bénéficiaires du PROFAP ainsi que pour les auxiliaires vétérinaires.

Missions d'échanges et de formation

Les missions de terrain d'experts et agriculteurs alsaciens ou congolais alimentent également la réflexion concernant la formation professionnelle agricole dans le Pool et incluent un volet de **formation technique** auprès des bénéficiaires, permettant d'enrichir les supports de formation.

- La mission de deux experts techniques spécialisés dans la filière avicole, mobilisés par l'AFDI, a permis la **formation des techniciens** du projet et des Fermes pilotes quant à l'**utilisation des couveuses électriques**.
- La mission d'un expert bovin de l'AFDI a permis d'**identifier les besoins en matière de formation**, notamment par rapport aux soins vétérinaires à prodiguer aux bêtes. L'expert a également recommandé un **renforcement des formations pour les bouviers**.
- La **mission d'échanges et de formation du Chef de projet adjoint** (CPA) en Alsace lui a permis de se former auprès d'organisations professionnelles agricoles, de collectivités territoriales, de syndicats et de producteurs alsaciens. Les apprentissages tirés de cet échange ont enrichi sa réflexion sur son futur rôle au sein d'une cellule de gestion des projets agricoles mise en place par le CDP et lui ont permis d'élaborer des pistes de travail pour le développement agricole du département.



Mission de terrain d'un expert technique en élevage bovin

Centre de formation professionnelle agricole

Le Centre de formation de Voka dépendra de la Mission catholique dont la ferme est membre du réseau des Fermes pilotes. Un centre de formation y existait avant les événements socio-politiques des années 1990. Le PROFAP appuie la Mission Catholique pour sa remise en service afin de **renforcer la professionnalisation et la structuration des agriculteurs et des éleveurs** qui exercent dans le Pool. Situé entre Boko et Louingui, ce centre constituera un véritable **pôle de développement local**.

Une mission d'expertise menée sur le thème de la formation professionnelle agricole en début de projet a permis de formuler des recommandations en vue de la mise en place du Centre. Le projet appuie la **réflexion sur les formations à envisager, sur le financement** et la gestion, ainsi que sur les **modalités de sélection** des participants. Les modules et supports préparés et expérimentés dans le cadre du PROFAP seront mis à disposition du Centre de formation. **Un partenariat avec le lycée agricole d'Obernai** a également été mis en place autour des approches **d'ingénierie de formation** et autour de l'élaboration par des élèves du Lycées de supports de formation.



Le Chef de projet adjoint, représentant le CDP, échange avec les élèves du Lycée agricole d'Obernai lors de sa mission en France

Ingénierie de formation

L'élaboration d'un contenu pédagogique nécessite la **prise en compte des besoins** des agriculteurs et des éleveurs. Le contenu de la formation se construit en réponse à la question suivante : **« quelles sont les compétences techniques que les éleveurs et agriculteurs doivent acquérir afin d'assumer pleinement leurs activités et être autonomes sur leur exploitation ? »** Il s'agit de recenser et lister les compétences requises pour chaque activité permet d'associer des connaissances théoriques, indispensables à l'élaboration d'un **itinéraire de formation**.

Le Centre de formation de Voka proposera dans un premier temps des formations courtes, s'adressant à des professionnels agricoles sur des besoins spécifiques. L'objectif des formations est le **renforcement des compétences des participants par un apprentissage technique et opérationnel**. Les formations s'organiseront en deux temps : dans une salle de cours pour la **partie théorique** (acquisition d'un vocabulaire commun) puis sur le terrain afin de développer des **compétences techniques**.



La Mission Catholique de Voka

Les formations comprendront des modules sur la **gestion et la promotion d'une exploitation** (comptabilité, analyse économique, communication), sur **l'utilisation et l'entretien du matériel agricole**, ou encore sur les **enjeux environnementaux** (agro-écologie, compostage).

→ **Le lancement opérationnel du centre de Voka constitue une réelle opportunité de structurer davantage l'offre de formation qui a émergé du PROFAP. En effet, le programme de formation mis en œuvre a impliqué l'identification de formateurs, la définition de modules et de support, et donc l'acquisition d'un savoir-faire en matière de formation par des professionnels agricoles. Le profil des formateurs techniques (techniciens des fermes pilotes), proche de celui des apprenants, facilite les transmissions. Pour la zone du « Grand Boko » (district de Louingui, Loumo et Boko), le centre constituera un point de fixation des compétences et permettra de disposer d'une infrastructure dédiée à la formation agricole (salles de cours, dortoirs, ferme et jardins d'applications...).**

Concertation territoriale autour de la formation agricole

Des **plateformes de formation** ont été mises en place dans le cadre du PROFAP afin de **mobiliser différents organismes de formation et partenaires** intervenants dans le Pool autour de questions relatives à la formation agricole sur le territoire. Ces plateformes sont généralement animées par le Conseil départemental du Pool et organisées autour du diagnostic, du partage d'expertise et de l'accompagnement spécifique des volets bovin, avicole et production de maïs.

Ces plateformes sont également l'occasion pour l'Ircod d'échanger avec les ONG partenaires qui travaillent aussi sur la formation agricole et mettre en synergie les ressources pour **renforcer le dispositif de formation professionnelle sur le territoire**. Cela permettra la conception d'une **offre de formation agricole cohérente et diversifiée** sur l'ensemble du département.

Apprentissages

Le processus de suivi mis en place permet d'**assurer un accompagnement continu**, ce qui consolide l'assimilation des apprentissages par les bénéficiaires. Les outils **de formation** leur permettent de revoir leurs connaissances et de disposer d'une documentation pratique à l'issue des sessions.

A travers les formations et le travail d'appui-conseil, une **expertise technique agricole locale** se met en place. L'expertise technique et la professionnalisation des bénéficiaires sont essentielles à la durabilité du projet et à la relance pérenne du secteur agricole.

Difficultés rencontrées

Pour le Centre de Voka, la principale difficulté tient au fait que les travaux n'ont pu commencé qu'en 2016. Ils sont donc encore en cours et le centre ne sera opérationnel qu'en 2017.

Du point de vue des formations dispensées, il est à relever une certaine insuffisance des formateurs sur les techniques de gestion. La partie technico-économique est le plus souvent assurée par le personnel technique de l'Ircod. Sur le volet bovin, les **formations programmées et dispensées ainsi que leur contenu restent insuffisants par rapport aux besoins** constatés.

Dans le cadre des formations impliquant divers partenaires technique et financier, les difficultés rencontrées sont avant tout d'ordre organisationnel et renvoient aux modalités de gestion des différents acteurs (budgets disponibles, décalages de calendrier, disponibilité des partenaires...).

Perspectives d'amélioration

Les carences quant aux techniques de gestion des exploitations doivent être compensées par une **formation plus approfondie des fermes pilotes et des animateurs paysans**.

Sur la filière bovine, il est envisagé d'**identifier une personne référente dans chaque GVA bovin** afin qu'elle assure un travail d'**auxiliaire vétérinaire et de suivi** auprès des autres éleveurs du groupe. Cette personne serait formée préalablement afin de pouvoir assumer pleinement son rôle dans le cadre d'un regroupement d'éleveurs, qui pourraient se cotiser pour la prise en charge des frais d'intervention. Ce travail de suivi-formation assuré par le membre d'un GVA permettrait également de **pérenniser les activités** amorcées par le projet sur l'élevage bovin, qui déploie ses techniciens notamment pour résoudre des situations d'urgence, tout en renforçant de manière continue les compétences des éleveurs et bouviers du Pool.

Bernard WENTZ

Agronome, expert en formation-conseil des agriculteurs adultes

« Voka c'est un réel pôle de développement local (...) mais il faut que les gens du secteur puissent voir concrètement les potentiels de l'agriculture et que les expériences leur donnent envie de se lancer. »

« Lorsque des projets d'élevage avicole se développent, ce sont souvent les femmes qui en sont les moteurs, elles assurent les activités. Elles souhaitent par conséquent acquérir des connaissances sur les différents aspects techniques de l'élevage, mais également sur la trésorerie. J'ai rencontré des femmes qui ont fait à pied une dizaine de kilomètres aller et autant retour pour assister à une formation et parler de ce qui les préoccupe. C'est le développement intégré et progressif des petits élevages qui à mon avis a du sens, plutôt que de lancer des grosses unités. Et pour ça, les femmes sont vraiment réactives et dynamiques. »

« A terme, il faut aussi pouvoir assurer la pérennisation des formations qui ont un coût. Ce coût peut être réduit si on implique les stagiaires. On peut par exemple imaginer qu'une partie du coût de la formation soit rééquilibrée par un apport de travail des participants, sur la ferme pilote ou sur une parcelle d'essai. Il faut amorcer un développement en cercles concentriques, à partir des premiers bénéficiaires. L'action de développement du centre de Voka pourrait avoir un impact positif, à moyen et long terme. Changer l'image de l'agriculture va prendre du temps, mais Voka contribuera à faire connaître les métiers et les opportunités liés à l'agriculture et à l'élevage. »

Alphonse NGOUISANI

Directeur départemental de l'Agriculture

« Le partage d'expériences et de connaissances par la formation est primordial pour le développement agricole dans le Pool. Le Pool a reçu plusieurs formations notamment avec le projet de développement Rural (PDR) qui a appuyé les groupements au cours de la décennie 80, les formations y avaient été organisées et ont permis aux producteurs d'accumuler plusieurs compétences dans les domaines des productions agricoles, de l'élevage et de la production halieutique. Ici l'apport du PADE a permis de mettre en place des groupes de travail (...) et a permis également de multiplier les sessions et les durées de formation grâce au dispositif des subventions. »

Yves MATONDO

Responsable de la Ferme pilote de Boko et Secrétaire Général de l'Association des fermes pilotes

« La formation dans le cadre du PROFAP a conduit à l'amélioration qualitative et quantitative de la production par l'application des nouvelles connaissances et in fine l'accroissement des revenus des populations rurales. Un grand nombre de participants a été atteint notamment du point de vue géographique. Nous autres fermes pilotes avons été associées à la définition des supports de formation et avons pris part à l'identification des formateurs et bénéficiaires. »

« Le PADE a permis des durées plus longues de formation et la mise à disposition de kits plus conséquents pour les apprenants. »

Pour aller plus loin...

- Guide de formation Ircod Elevage bovin (2015)
- Fiches techniques Ircod Conduite d'élevage bovin (2014)
- Guide de formation Ircod Elevage avicole (2015)
- Guide de formation Ircod Production de maïs (2014)
- Guide de formation Ircod Fermes pilotes et animateurs paysans (2016)
- Mission de suivi des activités subventionnées par le FACP dans le Pool, Télé Congo (2016)

